

Blandine Lejealle

Le travail bénévole au Luxembourg

En 2001, Année internationale du volontariat, une étude détaillée des activités bénévoles sur le territoire a pu être réalisée¹. Cet article en résume les principaux enseignements. Depuis 2001, les indicateurs clés du bénévolat n'attestent pas de changements fondamentaux.

Dans la charte luxembourgeoise du bénévolat établie lors de l'Année internationale du volontariat, le bénévole a été défini de la manière suivante : « Le bénévole est celui qui s'engage de son plein gré, sans toucher de rémunération au sens monétaire du terme, dans une action au service d'un tiers ou de la communauté. Le bénévolat est l'engagement libre et gratuit de personnes qui agissent, pour d'autres ou pour l'intérêt collectif, dans une structure débordant celle de la simple entraide familiale ou amicale. » Cette définition exclut explicitement le bénévolat familial et amical de son champ d'action, ce que nous n'avons pas choisi de faire dans cet article, puisque le travail bénévole a été défini de la façon suivante : « travail sans rémunération pour un organisme, un groupement ou une personne ». Ceci permet de distinguer deux réalités bien distinctes :

- le bénévolat *associatif*, qui est le travail bénévole actif pour une association ; il entre sans ambiguïté dans le cadre de toutes les définitions du volontariat ;

- et le bénévolat *relationnel*, qui est le travail, l'aide ou les soins pour autrui, que ce soient la famille, les amis, le voisinage ou d'autres connaissances ; ce type de bénévolat relève d'un devoir ou d'une obligation familiale ou amicale et parfois d'un échange qui ne cadrent pas forcément avec les objectifs du bénévolat associatif.

1. Les différentes formes du travail bénévole

En 2001, près de 30 % des adultes déclaraient exercer une activité bénévole associative ou relationnelle au cours des quatre semaines précédant le moment de l'enquête :

- **Près de 20 % œuvrent dans le milieu associatif.** Ce sont les activités culturelles, sportives et sociales qui attirent

Le bénévole ne s'engage pas sans considérer son bénéficiaire ou sa satisfaction personnelle.

le plus de bénévoles. Les hommes y sont plus actifs que les femmes : 20 % contre 16 %. Alors que les femmes ont certaines préférences pour les activités bénévoles sociales (dont les associations pour femmes ou pour la protection de l'enfance) ou culturelles (chant, musique, théâtre, tourisme, travail éducatif), les hommes s'investissent davantage dans les activités sportives (surtout le foot avec les enfants) ou culturelles.

- **Près de 15 % aident et/ou soignent des membres de leur famille ou d'autres proches.** Ces aides et soins à autrui incluent aussi bien les courses que la gestion du volet administratif, le ménage, le jardinage, mais aussi les soins plus spécifiques et personnels à l'encontre d'une personne dépendante. Ici, les

femmes s'investissent davantage que les hommes : 18 % contre 12 %.

2. Un investissement en temps important

Le temps requis pour l'aide et les soins de personnes vivant dans le ménage est de loin le plus important : en moyenne, 17 heures par semaine par les femmes et plus de 12 heures par les hommes. Si les activités bénévoles associatives occupent moins de temps que les activités bénévoles relationnelles, elles sont loin d'être négligées, puisqu'en moyenne, un bénévole y consacre environ 6 heures par semaine. Cet investissement en temps, précieux et considérable, montre tout le sérieux d'une action bénévole. Ces activités sont également pratiquées de manière très régulière, surtout les activités de type culturel (les fanfares, les harmonies) ainsi que les activités en tant que pompiers et dans la protection civile de la part des hommes (79 % d'activité régulière toute l'année), et enfin, les soins et aides à l'encontre des personnes vivant dans le ménage de la personne interviewée qui se doivent d'être réguliers (85 %).

3. Quelles sont les motivations des bénévoles ?

Le bénévole ne s'engage pas sans considérer son bénéficiaire ou sa satisfaction personnelle. S'il est prêt à renoncer à une rémunération financière, c'est qu'il

retire d'autres avantages de son action bénévole. Quels sont-ils ?

Le fait de s'investir dans une association ou auprès de sa famille relève de motivations différentes. Ainsi, les bénévoles de type associatif évoquent prioritairement, à proportion égale (30 %), le fait de « se rendre utile » et « l'épanouissement personnel ». En revanche, les bénévoles apportant aides et soins à leur famille ou amis justifient nettement plus fréquemment leur activité par son utilité (47 %) ou la solidarité avec des personnes en souffrance (16 %), mais nettement moins pour leur épanouissement personnel (14 %). Rencontrer des gens, utiliser ses compétences ou expériences au service d'autrui ou acquérir de nouvelles connaissances sont des motivations rarement citées en priorité, mais apparaissent au second plan (voir graphique ci-dessous).

4. Les caractéristiques du bénévole associatif

Le bénévolat et l'engagement associatif font partie de ces sujets de société sur lesquels circulent un certain nombre de lieux communs qu'il convient d'éclairer. Par exemple, on entend souvent dire que les jeunes, aujourd'hui, s'engagent moins souvent que leurs parents ou leurs grands-parents dans le milieu associatif. Cette désaffection serait justifiée par la multiplication des associations et clubs de jeunes qui les détournent d'une action plus engagée au sein d'associations. Est-ce vrai dans les faits ? Car si tel est le cas, on peut s'inquiéter de l'avenir de certaines structures qui ne vivent que par la participation active de leurs

bénévoles. On signale également souvent le moindre engagement des étrangers par rapport aux Luxembourgeois. Est-ce le cas ? Le phénomène serait également regrettable dans la mesure où il est souvent démontré qu'une bonne intégration des étrangers passe par une participation active à la vie associative en tant que bénévole ou même en tant que simple membre participant aux activités d'une association.

Le bénévolat et l'engagement associatif font partie de ces sujets de société sur lesquels circulent un certain nombre de lieux communs qu'il convient d'éclairer.

Le profil type du bénévole associatif relève moins de ses caractéristiques propres comme le sexe, l'âge, etc., mais plus de motivations personnelles, psychologiques ou d'opportunités. Toutefois, nous pouvons dégager quelques tendances. Le bénévolat associatif rassemble des individus « intégrés » :

- *intégrés* dans le circuit économique, puisqu'une bonne partie d'entre eux :

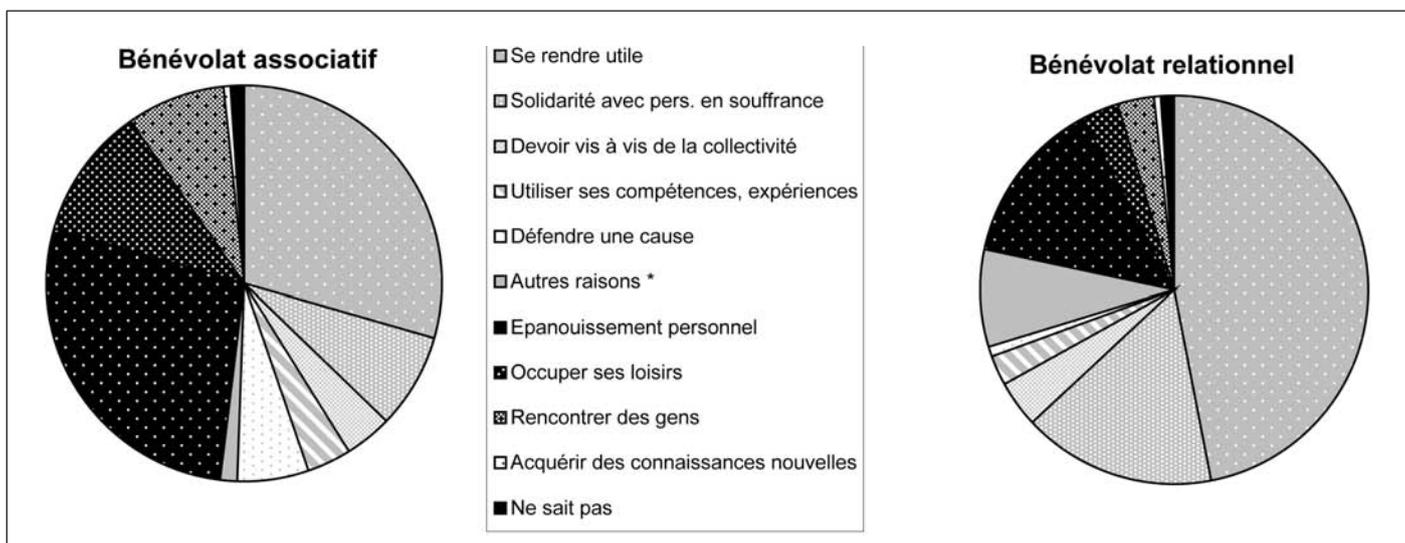
- exerce une activité professionnelle de moins de 39 heures et qualifiée (les plus engagés ont les professions les mieux placées dans l'échelle hiérarchique des professions) ;
- exerce une activité accessoire rémunérée ;
- dispose d'un niveau de diplôme relativement élevé ;
- et dispose des revenus les plus élevés.

- *intégrés* dans le pays, puisqu'ils sont plutôt de nationalité luxembourgeoise ; on confirme ici une opinion selon laquelle l'investissement dans les activités bénévoles associatives est moins fréquent chez les étrangers que chez les nationaux ; les Portugais sont tout particulièrement concernés par cette désaffection, ils le sont plus que les autres étrangers ;

- et également *intégrés* par la présence d'enfants qui multiplient les occasions de participation à des mouvements associatifs.

D'autres facteurs d'intégration connus, le sexe et l'âge, ont également un rôle à jouer, puisque les femmes s'investissent moins fréquemment que les hommes dans des activités bénévoles associatives ainsi que les personnes de plus de 65 ans par rapport aux générations plus jeunes. Ce dernier constat ne permet pas de confirmer l'hypothèse du moindre engagement des jeunes par rapport à leurs parents et grands-parents : en effet, on ne constate pas, à caractéristiques identiques, de différence significative entre les générations jusqu'à 65 ans ; au-delà, c'est plutôt un désengagement que l'on constate et qui s'explique facilement par les problèmes plus fréquents de fatigue physique liée à l'âge.

L'exercice de diverses activités, professionnelles ou autres, multiplie les contacts, entraînant ainsi un processus cumulatif. Le cumul des activités a cependant ses limites puisque lorsque le nombre d'heures d'activité professionnelle est élevé, la participation aux associations se fait plus rare, laissant davantage la place à un investissement en



matière d'aide et de soins à autrui. Les personnes au foyer (y compris les retraités) sont également particulièrement impliquées dans des activités bénévoles, même si elles ne sont plus, comme nous avons pu le citer, intégrées dans le circuit économique.

5. Les caractéristiques du bénévole relationnel

Aider ou soigner un membre de sa famille ou de son entourage est plus fréquent chez les femmes, les Luxembourgeois et les tranches d'âges intermédiaires (jusqu'à 65 ans, plus les individus sont âgés, plus ils sont actifs).

Les caractéristiques socioéconomiques ont moins d'importance que les caractéristiques démographiques précédentes, puisque ce sont surtout les personnes qui s'occupent de leur ménage et les retraités qui sont impliqués. On retrouve les individus les plus diplômés parmi les plus engagés, mais pas seulement, puisque les individus ayant achevé leurs études avec un niveau secondaire supérieur technique ou professionnel sont également actifs et il n'y a guère de différences entre les autres niveaux.

Le bénévolat relationnel est davantage lié à une situation démographique de la famille, puisque ce sont les femmes en âge d'avoir des parents nécessitant certains soins qui sont les plus sollicitées. Elles font partie d'une génération charnière qui s'occupe non seulement des parents, mais également des petits-enfants, car leurs enfants, et notamment leurs filles, sont souvent engagées dans une activité professionnelle et ont besoin de leur aide pour la garde des enfants. Ces jeunes grands-mères sont également les plus disponibles, étant donné qu'elles sont au foyer (inactives ou à la retraite).

6. Quels sont les obstacles au bénévolat ?

Nous avons déjà souligné toute l'importance de l'action bénévole pour une société. Le bénévolat est en effet indispensable :

- d'un point de vue économique, car il permet la réalisation d'un grand nombre d'activités qui n'auraient peut-être pas lieu ou qui auraient un coût financier important pour la société ; il contribue, par ailleurs, à la création d'emplois, car ces activités nécessitent la présence de

professionnels qu'il convient de rémunérer (par exemple pour la formation ou l'encadrement, la supervision des bénévoles) ainsi que des infrastructures et équipements fournis également par des professionnels ;

- d'un point de vue social, puisqu'il est un facteur d'intégration individuel alternatif au facteur d'intégration par l'exercice d'une activité professionnelle (le fait de ne pas exercer de profession étant souvent un facteur d'exclusion du circuit économique et de la société en général) ; il contribue également à renforcer la cohésion sociale en rassemblant, par des objectifs communs, des hommes et des femmes de tous âges, de toutes origines sociales et de nationalités différentes.

Se désengager d'une activité bénévole est souvent le résultat d'un seul phénomène : huit bénévoles sur dix évoquent une seule cause pour leur départ.

Devant tant d'avantages que le bénévolat procure à une société, il convient de tout faire pour développer l'action bénévole, d'une part, en suscitant les engagements et, d'autre part, en maintenant les bénévoles déjà en place. Les craintes actuelles portent sur ces deux points : sur l'entrée dans le bénévolat des plus jeunes et sur la désaffection de certains bénévoles engagés depuis longtemps. Nous avons déjà abordé la question de l'engagement des jeunes qui, en réalité, ne semblent pas s'investir moins fréquemment que leurs aînés. Qu'en est-il du second point sur la fidélité des bénévoles à leur action ?

Se désengager d'une activité bénévole est souvent le résultat d'un seul phénomène : huit bénévoles sur dix évoquent une seule cause pour leur départ. Considérant uniquement les ex-bénévoles évoquant une seule raison afin de ne retenir que les raisons principales, il apparaît très clairement que leur départ est très personnel et non lié à l'activité elle-même ou à sa structure d'accueil. Ils citent :

- les raisons *personnelles et familiales* (deux tiers des désengagés) : l'activité prenait trop de temps, le bénévole est trop âgé ou a des problèmes de santé, l'activité était devenue incompatible avec la vie professionnelle ou familiale ;

- les raisons *indépendantes de la volonté du bénévole* (20 %) : le déménagement du bénévole ou la disparition de l'objet de l'engagement, que ce soit l'objectif à atteindre ou l'association elle-même ;

- enfin, les raisons liées à des *dysfonctionnements de l'association* n'ont été citées que par 10% des ex-bénévoles : des problèmes relationnels avec les autres membres bénévoles, des problèmes d'organisation au sein de l'association, le manque d'efficacité, une gestion douteuse, des risques non assurés, des problèmes relationnels avec la direction, trop de frais, un manque de formation, l'absence de reconnaissance, plus d'envie ou enfin la rudesse psychologique de l'activité.

Si les réponses à cette question devaient guider les mesures à mettre en place pour développer le bénévolat, elles nous conduiraient, a priori, à proposer des actions visant plutôt le développement de nouveaux engagements que le maintien des bénévoles déjà en place. En effet, une fois que les bénévoles sont engagés, ils n'en sortent bien souvent que pour des contraintes d'âge, des contraintes personnelles ou familiales, mais rarement pour des problèmes de dysfonctionnement de l'association ou de désaccord avec cette dernière.

¹ Les données dont sont issus ces résultats proviennent de la vague d'enquête 2001 du panel socioéconomique Liewen zu Lëtzebuerg du CEPS/Instead. Ce panel, interrogeant chaque année les mêmes ménages et les individus qui les composent, est représentatif de la population résidante au Luxembourg affiliée à son système de Sécurité sociale. La période de référence sur laquelle repose la question de l'activité bénévole est celle des quatre semaines précédant le moment de l'enquête.

Pour en savoir plus

Breulheid, S., Genevois, A.S., Bénévolat, activités sportives et artistiques : des pratiques encore timides, *Vivre au Luxembourg*, CEPS/Instead, 2005

Lejealle, B., Le travail bénévole au Luxembourg, *Population et emploi* n° 1/1998, CEPS/Instead, 1998

Lejealle, B., Le travail bénévole au Luxembourg en 2001, *Population et emploi* n° 2/2002, CEPS/Instead, 2002

Commission luxembourgeoise Justice et paix, Le bénévolat au Luxembourg – Une analyse sociologique, 2001, avec le soutien du ministère de la Famille

Bureau exécutif du Comité luxembourgeois pour l'organisation de l'Année internationale du volontariat, Bilan de l'Année Internationale du Volontariat au Luxembourg – UNO 2001, février 2002

Nations unies, Appui au volontariat, Rapport du Secrétaire général des Nations Unies, A/56/288, 14 août 2001

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse, en collaboration avec le Bureau exécutif du Comité d'organisation de l'Année internationale du volontariat, *Charte luxembourgeoise du bénévolat*, 2001